



Séjours professionnels en Allemagne ou en Autriche

publié le 17/03/2015

Descriptif :

Rappel : la campagne d'inscription pour l'année scolaire 2015-2016 est ouverte jusqu'au 31 mars 2015 !

► Le **Centre international d'études pédagogiques (CIEP)**, en liaison avec l'Inspection générale de l'éducation nationale, gère la mise en œuvre du **programme de mobilité européen « séjours professionnels »**. Le programme « Séjours professionnels » vous offre la possibilité d'accueillir un professeur allemand ou autrichien dans votre établissement durant **deux semaines**.

Ce programme s'adresse aussi à des professeurs d'allemand ou de DNL (ainsi qu' à des professeurs d'autres disciplines) qui souhaiteraient effectuer un **séjour de deux semaines d'observation dans un établissement allemand ou autrichien**.

► Objectifs généraux du programme de séjours professionnels

— Pour le professeur français candidat au départ :

- Renforcer ses compétences en langues vivantes étrangères et développer les échanges éducatifs entre les pays partenaires ;
- Participer à la vie d'un établissement scolaire européen (observation de cours et de pratiques pédagogiques, conduite de cours en binôme avec un collègue étranger, étude de dispositifs d'accompagnement des élèves, analyse des procédures d'évaluation, d'orientation ou d'encadrement).

— Pour l'établissement français d'accueil :

- Améliorer la compétence linguistique de ses élèves,
- Faire découvrir le fonctionnement d'un autre système éducatif et permettre d'échanger des bonnes pratiques, etc...

► Les avantages du programme des séjours professionnels :

— Séjour court (deux semaines, dont une semaine sur le temps des congés scolaires) ;

— **Programme flexible**, « sur mesure » adapté aux objectifs du professeur et de l'établissement d'accueil ;

— Possibilité d'accomplir ce séjour dans un délai de 14 mois.

— Conditions financières du programme : une **bourse de 400 €** est allouée pour tout départ.

Les **inscriptions** se font en ligne sur le site du [CIEP](#).

Attention : **date limite d'inscription fixée au 31 mars 2015 !**

Document joint



Séjours professionnels en Allemagne ou en Autriche (PDF de 117.3 ko)

Plaquette d'information pour tout savoir sur ces programmes de mobilité enseignante



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.